

# CEYRAT MAGAZINE

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

— PRINTEMPS 2022 —

## Le printemps est là

### DOSSIER

Budget 2022 :  
des investissements pour Ceyrat

### TRAVAUX

Zoom sur les travaux voirie et  
bâtiments

**SOUTIEN SCOLAIRE FRANÇAIS  
NIVEAU CP À CM2**

- Cours personnalisés :
- Apprentissage de l'écriture
  - Lecture
  - Orthographe
  - Grammaire
  - Expression écrite
  - Aide aux devoirs

**À DOMICILE**

**INITIATION À L'INFORMATIQUE  
SENIORS**

**À DOMICILE**

- Cours personnalisés :
- d'utilisation et organisation de vos ordinateur, tablette, téléphone portable
  - d'initiation à internet et messagerie
  - de gestion et stockage de vos photos
  - Etc.



Aude PELISSIER  
4 rue du 11 novembre  
63122 CEYRAT  
**06 13 43 64 66**  
aude.pelissier412@gmail.com



**FABRICE VALLEIX**

**BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

25, impasse des Mayets - Fontfreyde  
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE

**Tél. 04 73 87 05 42**

scp.63@wanadoo.fr

**TAXIS GALLIOT**

**04 73 79 43 96**

**Nicolas 06 85 50 20 00**

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS  
DE  
STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19  
Ceyrat n°1  
Parent n°1

4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr

**UN JARDIN UN SERVICE**

**Paysagiste Entretien  
Création**

Grâce à l'adhésion de notre entreprise  
à la coopérative ACCÈS SAP :

**BÉNÉFICIEZ DE  
-50%  
DE RÉDUCTION  
DU CRÉDIT D'IMPÔT**

sur les  
prestations  
d'entretien  
de jardin.



**Tonte, taille, élagage, abattage  
Désherbage, gazon, plantation  
Terrasse, clôtures, muret  
Echenillage**

Devis gratuit



**RIBAL Charles-Henri**

26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT

1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19



**DOMÉ**  
PISCINES

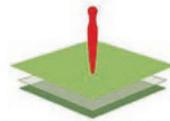
**SPÉCIALISTE CUVE MONOBLOC  
BÉTON ARMÉ ÉTANCHE  
BASSIN - SPAS DE NAGE  
HAMMAM - SAUNA - ABRIS**

Coque Polyester PPP - Carrelage - Enduit  
Liner - Aménagements extérieurs

**Cédric GRENET**

**Ceyrat - 06 58 83 92 88**

**domepiscines63@gmail.com**



**GEOVAL**  
AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

**GÉOMÈTRES-EXPERTS**  
Bureau d'Etudes VRD

**04 73 37 91 01 | [cournon@geoval.info](mailto:cournon@geoval.info)**

38 rue de Sarliève  
63800 COURNON



**WE OPEN THE WAY**

Acteur de la qualité de vie au quotidien,  
COLAS FRANCE réalise  
les infrastructures d'un futur plus serein.

**4, rue André-Marie-Ampère  
63360 GERZAT**

**www.colas.com**

**04 73 69 96 30**

## SOMMAIRE

### DOSSIER SPÉCIAL BUDGET

pages 4 à 7

### ENFANCE - JEUNESSE

pages 8 et 9

### SOLIDARITÉS

pages 10 et 11

### TRAVAUX

pages 12 et 13

### ENVIRONNEMENT

pages 14 et 15

### CADRE DE VIE

page 16

### VIE LOCALE

page 17

### DÉMOCRATIE / CITOYENNETÉ

pages 18 et 19

### VIE ASSOCIATIVE

pages 20 et 21

### TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

page 22

### ÉTAT CIVIL / AGENDA

page 23

Nos services sont ouverts du lundi  
au vendredi de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 17h.

☎ 04.73.61.42.55

🌐 [www.ceyrat.fr](http://www.ceyrat.fr)

✉ [mairie@ceyrat.fr](mailto:mairie@ceyrat.fr)

📘 [facebook.com/villedeceyrat/](https://facebook.com/villedeceyrat/)

### EDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard

Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04.73.25.06.62

Régie Publicitaire : Italique 04.73.14.00.01

Chef de publicité : Christiane Jalicon

Tirage : 3600 exemplaires



### ANNE-MARIE PICARD

Maire de Ceyrat

Vice-présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

## ÉDITORIAL

Ceyratoises, Ceyratois, chers amis,

En ces jours que certains voudraient heureux, au moment où un quinquennat s'achève dans un système politique hyper-présidentialisé, la vie des collectivités est au plus proche du quotidien des Françaises et des Français, et, pour ce qui nous concerne, des Ceyratoises et des Ceyratois.

L'espace public, les équipements et les services à la population, de la petite enfance aux personnes âgées, des centres de loisirs au maintien à domicile, des démarches administratives à votre sécurité, sont les compétences exercées par le bloc communal, soit directement par la commune soit en lien avec la métropole et les organisations territoriales supra communales.

Après bientôt deux ans d'exercice d'un mandat marqué par la crise sanitaire, nous sommes encore confrontés à la pandémie qui touche énormément de monde avec heureusement moins de cas graves, mais aussi depuis février par une nouvelle crise internationale avec l'invasion d'une partie de l'Ukraine par la Russie à l'initiative de Vladimir Poutine. Nous sommes très attachés à la liberté et très vigilants quant à la position de la France et de l'Union Européenne dans ce conflit, pour défendre l'Ukraine et nos idéaux. Avec nos moyens nous viendrons en aide à des familles de réfugiés et organiserons des manifestations pour solliciter votre générosité. Alors que nous ne pouvons pas nous prononcer sur la poursuite de ces événements, leur durée ou leur aggravation éventuelle, nous subissons une forte inflation, qui se fait déjà ressentir depuis quelques mois, pour l'énergie, pour l'alimentation et tous les achats...

Notre feuille de route est toutefois fixée pour l'action communale de 2022 à 2026, avec l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement visant à redonner à Ceyrat le rayonnement et l'attractivité qu'elle mérite. Nous allons multiplier par deux l'investissement annuel moyen. Nos prédécesseurs confondaient bonne gestion et désendettement de la commune, mais cette stratégie résultant de choix économiques certes louables a aussi eu des effets néfastes en termes d'investissement insuffisant et de retards de développement. À l'échelle de la métropole, Ceyrat était devenue une mauvaise élève dans bien des domaines (voirie, éclairage public par exemple), sans parler de la dissimulation des anciens excédents d'eau et d'assainissement qui auraient dû être transférés à la métropole en 2017. Il nous faut désormais échelonner ce remboursement. Rembourser les erreurs et rattraper les retards est un héritage qui s'impose à nous. En même temps nous conduisons une réorientation de certains sujets tels que le centre d'hébergement des sportifs. Avec 0 euro de redevance encaissé depuis 2018, nous avons décidé de travailler avec un investisseur et pour cela préparer la vente du terrain concerné qui relève du domaine privé de la commune. Préalablement, nous allons vendre les mobil-homes. S'engager dans cette opération était une erreur. Nous avons pourtant attiré l'attention du précédent Maire sur l'absence de modèle économique de son projet phare de l'époque, qui n'aura finalement jamais bénéficié aux Ceyratois. C'est un triste constat de gaspillage mais nous ne pouvons pas continuer ainsi et des décisions s'imposaient.

Au-delà des projets importants et structurants, notre action passe aussi par de très nombreuses petites actions, qui souvent ne se voient pas. Elles sont pourtant obligatoires et indispensables à une remise à niveau du parc communal bâti en particulier. Ce bulletin en est l'illustration. Ce sont les petits, moyens et grands projets qui doivent s'additionner. Nous constituerons pour cela un autofinancement alimenté par la fiscalité, des subventions conséquentes, et un recours à l'emprunt qui connaît encore des taux raisonnables. A ce titre, nous venons de décrocher plus de 1 046 000 euros de fonds européens gérés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela nous permet d'engager le programme de rénovation thermique de l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat que nous vous présenterons prochainement. Bonne lecture à toutes et tous, nous vous assurons de notre engagement et de notre volonté de redresser la commune de Ceyrat.

Bien à vous  
Anne-Marie Picard



## Quatre questions à :



“ LE BUDGET 2022 EST LE REFLET DE NOTRE VOLONTÉ EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENTS POUR CEYRAT ET SES HABITANTS. ”

**Anne-Marie PICARD,**  
**Maire de Ceyrat**

### **Madame le Maire, vous êtes la responsable directe du budget :**

En effet, le Maire est l'ordonnateur du budget. Après le vote par le Conseil municipal, c'est lui qui exécute les dépenses et les recettes, en fonctionnement comme en investissement. Avec mon adjointe aux finances, notre service comptable et notre directeur général des services, spécialiste de finances publiques, nous avons examiné la situation financière dans le détail. Et en accédant aux fonctions de premier magistrat de la commune, je ne pensais pas découvrir autant d'éléments financiers inquiétants qui illustrent les retards pris par la commune dans bien des domaines. Les apparences étaient trompeuses : de l'extérieur, la commune pouvait sembler bien gérée, mais les retards, les transferts non assurés vers la Métropole et le prélèvement sur la trésorerie nous menaient dans le mur. Seuls les élus de l'opposition défendent encore ce bilan.

### **Pourquoi avoir sollicité l'analyse de la Direction Générale des Finances Publiques ?**

J'ai souhaité une grande transparence et une analyse incontestable. Beaucoup d'élus paient cher des études financières qu'ils commandent à des bureaux auxquels ils font parfois dire ce qu'ils veulent... Je ne voulais pas de cela à Ceyrat. C'est pourquoi j'ai commandé l'analyse à la Direction Générale des Finances Publiques. Elle comporte une partie rétrospective sur les comptes des années 2016 à 2020 et une analyse prospective sur les exercices 2021 à 2025. De fait, elle n'a rien coûté à la commune.

### **Vous parlez d'héritages et de projets, pouvez-vous nous en dire plus ?**

Avec la majorité, nous avons hiérarchisé nos projets pour les cinq ans à venir et nous avons soumis à l'approbation du Conseil municipal un certain nombre d'opérations de rattrapage dont nous n'avions pas connaissance et qui n'étaient pas dans notre programme initial. C'est le cas, par exemple, des mises aux normes de l'éclairage public (500 000 euros), du versement à la Métropole des anciens excédents eau et assainissement (585 000 euros) ou encore de la rénovation énergétique de l'Espace Culture et Congrès (1 700 000 euros, dont 1 046 417 euros de subventions obtenues)... Nous avons aussi à assumer beaucoup de dépenses de mise aux normes de bâtiments correspondant à des travaux qui ne se voient pas, tels que la sécurité incendie à l'école élémentaire de Ceyrat, le renforcement de la charpente de la mairie... Tout cela traînait depuis des années et des années. Une conclusion amère est à tirer, la confiance de nos partenaires était émoussée. Pour la retrouver, nous devons régler ce qui a été dissimulé, un plan d'échelonnement est en cours d'établissement avec Clermont Auvergne Métropole.

### **Quel choix avez-vous proposé au Conseil municipal ?**

Nous avons deux options :

- soit se contenter de la capacité d'autofinancement actuelle et voir filer le mandat sans avoir les moyens de mener tous ces projets,
- soit mettre à niveau la fiscalité qui n'avait pas bougé depuis 10 ans et demander aux propriétaires fonciers un petit effort.

Nous n'avions pas prévu de solliciter ce coup de pouce. Mais nous assumons nos responsabilités, et prenons un engagement, celui d'affecter aux projets d'investissements ce produit fiscal complémentaire. Notre ambition est de doubler le niveau moyen d'investissement direct de la commune qui était de 1 000 000 d'euros par an sur les années 2016-2020 pour passer à 2 000 000 euros par an sur la période 2021-2025 avec trois sources de financement : autofinancement, subventions et emprunt raisonnable.

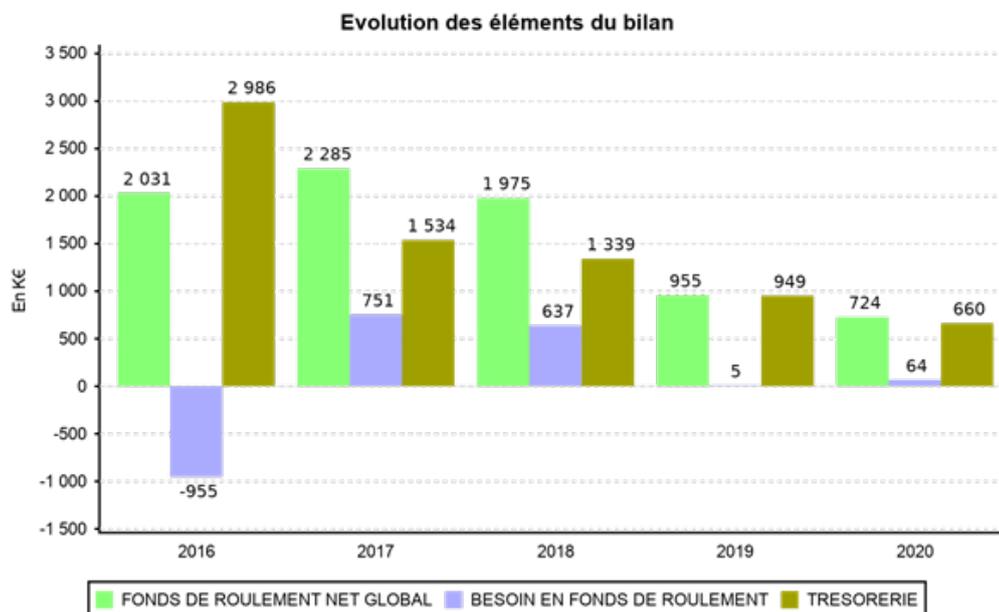
Le dossier qui suit présente les éléments explicatifs de notre démarche, sur la base de la réalité des comptes de la commune de Ceyrat, validée par la Direction Générale des Finances Publiques. Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons.

## Analyse rétrospective 2016 - 2020

L'analyse rétrospective des comptes de la commune (budget principal) a porté sur les exercices 2016 à 2020.

La commune gère des services publics en direct, tels que la crèche, le centre de loisirs, les services périscolaires. Elle a de ce fait un niveau de dépenses de fonctionnement assez élevé, mais dans la moyenne de sa strate de population (communes de 3 500 à 10 000 habitants).

La stratégie budgétaire précédente consistait à ne pas emprunter et trop peu de subventions étaient sollicitées... par conséquent, malgré un niveau d'investissement assez faible, on a largement puisé dans les réserves et diminué le fonds de roulement et la trésorerie de la commune. Nous avons en plus vendu des biens, mais n'avons pas transféré ce qui aurait dû l'être à la métropole en 2017 (compétence eau et assainissement en particulier). Le seul élément qui dégage des marges est un endettement qui a diminué, alors que les taux étaient très bas, et c'est bien dommage de ne pas en avoir profité.



### Les conclusions de la DGFIP sont les suivantes :

- « - Un niveau d'autofinancement en retrait du repère national.
  - Un ratio de charges structurelles élevé.
  - Une politique d'investissement mesurée sur la période.
  - Un niveau de réserves en forte diminution sur la période.
  - Un endettement qui reste contenu avec une réelle capacité de désendettement.
- La commune doit fortifier son épargne brute de fonctionnement et limiter ses projets d'investissement à hauteur de ses capacités de financement. »

**Nous retenons surtout que nous ne pouvions pas continuer ainsi et c'est pourquoi nous avons changé de stratégie financière dès le budget 2021.**

## Les résultats 2021

Profitant de taux encore bas, nous avons décidé d'emprunter 1 million d'euros sur 20 ans à 0,9 %, permettant de payer les opérations lancées en particulier l'école de Boisséjour (1,1 million d'euros en 2021) et le fonds de concours versé à la métropole pour les travaux de l'avenue JB Marrou (375 000 euros en 2021).

► **Fonctionnement** : Dépenses **6 483 484,54 euros** / Recettes **7 607 695,28 euros**. Soit un excédent de fonctionnement (cumulé) + **1 124 210,74 euros** dont 750 000 euros de report. La masse salariale (corrigée des remboursements sur les arrêts de travail) est de 51.6% des dépenses réelles. Épargne nette **191 042,61 euros**.

► **Investissement** : Dépenses **2 889 627 euros** (1 967 705,58 euros en 2020) dont 393 890,51 euros de reprise de déficit 2020, 430 452,49 euros de remboursement de capital d'emprunts, 334 929 euros de reversement à CAM, **1 402 568,39 euros** de dépenses réelles directes notamment la modernisation-extension de l'école de Boisséjour dont les marchés ont été attribués en juin 2020 et les travaux ont commencé pendant l'été 2020.

Recettes d'investissement **2 310 546,61 euros**.



## Analyse prospective 2021-2025

L'analyse prospective de la DGFIP 2021-2025 comprend :

- **Un scénario avec une fiscalité stable aux taux d'imposition actuels** ne permettant pas de concrétiser la totalité du programme pluriannuel d'investissement envisagé, ce scénario revoit donc à la baisse l'ambition d'investissement pour les cinq ans à venir.
- **Un scénario plus ambitieux en investissement reprenant l'ensemble des opérations fléchées**, soit environ 10 millions d'euros TTC en cinq ans, **mais nécessitant le**

**relèvement de la fiscalité pour la taxe sur le foncier bâti et non-bâti**, laquelle n'a pas évolué depuis 2012.

L'effort fiscal est donc ciblé sur l'investissement pour avoir la capacité de concrétiser les projets de modernisation et de développement de Ceyrat. Parallèlement, l'endettement reviendrait en fin de mandat à un cumul de 4 millions d'euros (comme en 2014 approximativement).

### La conclusion de la DGFIP est la suivante :

« La trajectoire de l'épargne brute de fonctionnement est fortement différenciée entre les deux scénarii. Seul le scénario avec fiscalité augmentée permettrait de fortifier le niveau de capacité d'autofinancement brut, l'autre scénario à fiscalité stable voyant quant à lui une CAF brute insuffisante et dégradée. La DGFIP invite les élus et les services à écrire un troisième scénario se basant sur **la fortification de l'épargne brute fonctionnelle, la mobilisation de tous les leviers dont la fiscalité, l'ajustement des projets d'investissement dans le respect de la capacité de financement.** »

## Un programme pluriannuel d'investissement de 10 000 000 euros

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) prévu en cinq ans sur la période 2022-2026 peut se résumer comme suit :

- **Achèvement des projets en cours : 500 000 euros** dont école de Boisséjour 300 000 euros.
- **« Héritages » pour 1 500 000 euros**
  - Éclairage public : programme de rattrapage de 500 000 euros en cinq ans
  - Eau - Assainissement : reversement de 585 000 euros à la métropole en cinq ans
  - Voirie : abondement de l'enveloppe versée à la Métropole de + 400 000 euros
- **Projet Espace Culture et Congrès : estimé à 1 700 000 euros**
- **Solde ZAC Boisvallon et acquisitions foncières** : dont CeyratPark, entrée de ville, opportunités foncières pour environ **500 000 euros**
- **Projets identifiés** (îlot Varenne, parc Saint Martin, moulin de la Tranchère, maison rue de Gergovie) environ **600 000 euros**
- **Nouveaux projets pour environ 1 700 000 euros**
  - Entrée de ville 600 000 euros
  - Via bois Ceyrat 500 000 euros
  - CeyratPark 600 000 euros
- **Bâtiments communaux** (mairie, police, plan solaire domes...) environ **700 000 euros**
- **Aménagements urbains pour environ 500 000 euros**
- **Équipement matériel**, services techniques... pour environ **500 000 euros**
- **École Ceyrat : environ 1 700 000 euros**

### • Études seconde partie du mandat : 100 000 euros

Soit un total de 10 millions d'euros avec une moyenne de 2 millions d'euros TTC / an

Aux 10 millions d'euros de dépenses directes, s'ajoutent 2 millions d'euros d'opérations financières, dont le remboursement du capital des emprunts.

Total des dépenses = 12 millions d'euros.

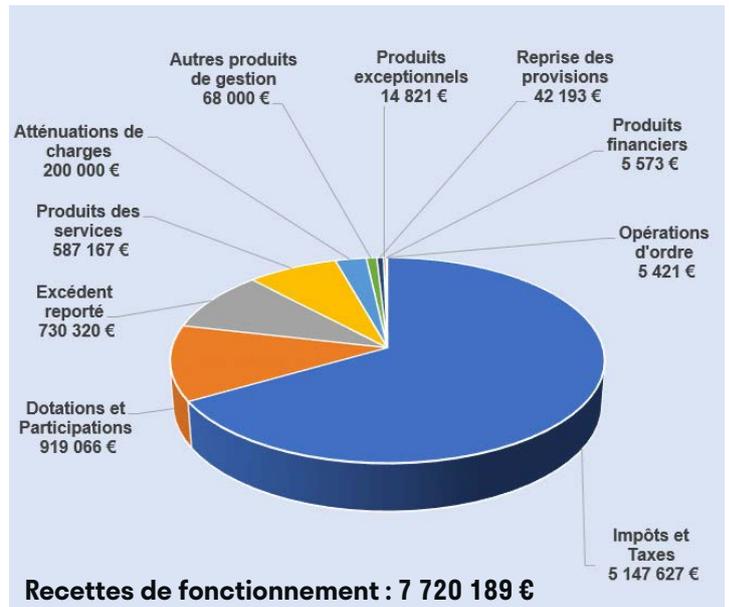
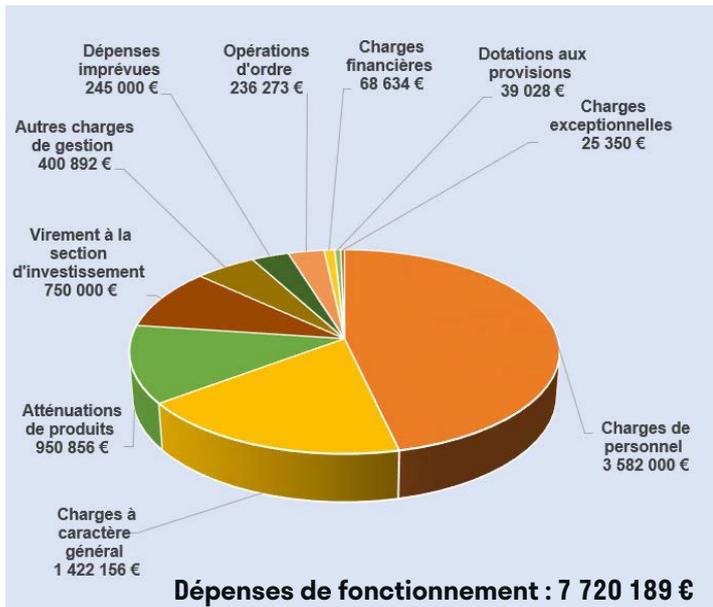
**En recettes, le PPI se financerait** avec 4 millions d'euros d'emprunt, 3 millions d'euros de subventions, 1 million d'euros de récupération de TVA et taxe d'aménagement, 2 à 3 millions d'euros d'autofinancement.

Le PPI sera ajusté en fonction des recettes exceptionnelles (ventes...) pour 1 million d'euros.



Très bel équipement construit il y a 35 ans, l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat nécessite une rénovation lourde (toiture, charpente, isolation...) de 1,7 million d'euros TTC (dont 1 million d'aide de l'Europe)

## Le budget 2022



Il a été présenté et voté le 29 mars avec une **section de fonctionnement équilibrée à 7 720 188,63 euros**. En dépenses, les charges à caractère général subissent l'inflation à +8,5% alors que la masse salariale progresse de +2,5% ; cela permet d'affecter 250 000 euros de plus à la section d'investissement (qui passe de 500 000 à 750 000 euros), ce qui traduit la volonté d'augmenter la capacité d'autofinancement.

► **En recette**, la fiscalité augmente donc via l'augmentation du taux sur le foncier bâti qui passe à 45,45% et du **taux de 8%, le foncier non bâti passe à 114,8%** et via l'augmentation des bases (comme l'inflation).

► **La section d'investissement est quant à elle équilibrée à 4 145 583,93 euros** dont un nouvel emprunt décidé dès décembre et qui reste à un taux en dessous de 1%. En recettes, outre l'emprunt et l'autofinancement, une subvention de 80% de fonds européens pour la rénovation énergétique de l'ECC est notifiée. Il ne s'agit pas d'investir pour investir mais d'être bien conscients que **le patrimoine communal bâti en particulier, nécessite de considérables efforts de modernisation** ; de même que certains espaces publics et le cadre de vie des ceyratois.

Le budget 2022 d'investissement prévoit la fin des travaux de l'école de Boisséjour (313 000 euros), la moitié des travaux de rénovation énergétique de l'ECC (900 000 euros), les travaux d'aménagement urbain de l'îlot varenne (250 000 euros), l'acquisition auprès de l'OPHIS du terrain du centre golfique qui accueillera le futur CeyratPark (267 000 euros, prix de 16 euros le m<sup>2</sup> estimé par le service des domaines), le rachat des parcelles du Moulin de la Tranchère et les premiers travaux de mise aux normes électriques, l'engagement des opérations de modernisation de l'éclairage public, des acquisitions de matériel dont, par exemple, un camion benne ou une machine à bois pour les services techniques, des études sur l'entrée de ville et la Viaboisceyrat, des crédits pour rénover des aires de jeux et prendre en compte les propositions des conseils de quartier et de l'environnement, la démolition des vieux bâtiments au parc Saint-Martin, des petits travaux sur les bâtiments églises et chapelle, la rénovation du revêtement de sol du tennis couvert...

## Ressources humaines

La masse salariale représentant plus de la moitié des dépenses réelles de fonctionnement, l'année 2021 a vu la création d'un nouvel organigramme, avec l'expertise d'un bureau spécialisé en management, ainsi que la mise en place du temps effectif légal de travail annuel de 1607 heures et le régime indemnitaire RIFSEEP.

Avec un tableau des effectifs stable (une création à la police municipale et au pôle urbanisme), un coup de pouce a été porté sur les primes des agents de catégorie C qui représentent 2/3 des collaborateurs de la commune, coup de pouce plus important en partant des plus bas niveaux, afin de procéder à un rattrapage et améliorer le pouvoir d'achat.

Toutes les évolutions dans ce domaine ont été discutées et validées avec les représentants du personnel au sein du comité technique et du comité d'hygiène et de sécurité.

L'INFO EN +

RETOUR SUR LES VACANCES D'HIVER À L'ALSH



ZOOM SUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Devant la diversité des modes de garde envisageables, s'orienter vers une assistante maternelle c'est choisir un mode de garde alliant souplesse et adaptation au rythme de l'enfant. Ce mode de garde est éligible au Complément du mode de garde (Cmg) de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) de la CAF qui prend ainsi en charge une partie des frais de garde de l'enfant. À Ceyrat, 29 assistantes maternelles accueillent une centaine d'enfants. Elles peuvent, deux fois par semaine, participer aux ateliers proposés par le Relais Petite Enfance L'Îlot Câlin. Temps d'échanges entre professionnels du secteur et enfants, temps d'activités, animations et ateliers, l'accompagnement est assuré par une infirmière puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants diplômées.



Flashez le QR code pour découvrir le métier d'assistante maternelle en vidéos.

RECRUTEMENT ANIMATEURS

La commune recrute des animateurs diplômés pour la période d'été à l'accueil de loisirs.

CONTACT : 04 73 61 43 51 ou [alsh-albertocamus@ceyrat.fr](mailto:alsh-albertocamus@ceyrat.fr)

Deux volontaires en service civique

Afin de sensibiliser les enfants aux valeurs citoyennes du sport et de l'olympisme, la commune de Ceyrat recrute deux volontaires en service civique en partenariat avec Unis-Cité.

Ils auront pour mission principale de mener des animations autour du vivre ensemble, du sport et de participer aux actions de développement sportif à Ceyrat :

- **Accompagner** la vie de groupe des enfants sur les temps périscolaires.
- **Animer** des ateliers autour du sport durant les pauses méridiennes et les temps périscolaires aux côtés des animateurs.
- **Sensibiliser** les élèves aux valeurs de l'olympisme, et initier des actions sur les thématiques sport et santé, sport et citoyenneté, sport et handicap.
- **Participer aux événements** sportifs organisés par la Ville.
- **Être des ambassadeurs** du label Ville Terre de Jeux 2024 auprès de tous les habitants de Ceyrat.

Ils interviendront auprès des enfants des écoles élémentaires et maternelles de Ceyrat et Boisséjour pendant les temps périscolaires, pendant la pause méridienne ou les mercredis et lors des vacances à l'accueil de loisirs. Les volontaires auront également l'occasion de participer aux projets déjà en place (olympiades sportives, animations sportives pendant les vacances...) et d'en créer de nouveaux (créer des projets d'animations pour de nouveaux publics, par exemple les séniors). C'est aussi l'occasion pour Ceyrat de s'engager dans une démarche sociale et d'accompagnement de la jeunesse au travers de missions citoyennes.

**Vous êtes intéressé(e) ? Candidatez !**

CONTACT : 06 98 36 69 92

Soutien à la parentalité



La crèche et le relais assistantes maternelles s'intègrent cette année dans le dispositif de soutien à la parentalité mené par la CAF du Puy-de-Dôme lors de la semaine de la petite enfance et des semaines de la parentalité. Tout au long de ces trois semaines, plusieurs événements étaient prévus. Les parents des enfants accueillis étaient invités à participer à la vie de la crèche et du relais petite enfance au travers d'ateliers qui leur étaient ouverts pour partager ces moments avec eux. Cette année, le besoin de répit parental était au cœur des propositions.

Une conférence ouverte à tous animée par Angélique Borel, psychologue, a également été organisée le 31 mars dernier sur le thème du sommeil du jeune enfant. Elle a permis d'aborder les difficultés rencontrées et ce qu'il faut faire pour favoriser la mise en place d'un sommeil de qualité au service du bien-être de toute la famille.

Enfin, un temps de rencontre entre parents autour d'un café et de viennoiseries s'est déroulé le 6 avril à la crèche l'Îlot Câlin.

## Convention Territoriale Globale : une démarche stratégique partenariale

Le 17 décembre dernier, les communes de Beaumont, Saint-Genès-Champanelle et Ceyrat ont signé avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Puy-de-Dôme la Convention Territoriale Globale (CTG).

**C**e nouveau dispositif contractuel entre la CAF et les collectivités territoriales poursuit plusieurs objectifs :

- assurer le pilotage et le suivi du Plan d'actions de la CTG ;
- aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- adapter l'offre de services enfance-jeunesse et promouvoir la participation des jeunes du territoire ;
- améliorer le cadre de vie des habitants et soutenir l'accès aux droits.

Signée pour une période de 4 ans allant du 01/01/2021 au 31/12/2024, la CTG assure notamment une continuité des financements de la CAF dont bénéficie la commune de Ceyrat. Concrètement, cela permet d'avoir une vision globale et décloisonnée, de fixer un cap, d'adapter les actions aux besoins du territoire et d'être ainsi plus efficaces, de clarifier les interventions, de faciliter la prise de décisions et de valoriser les actions.

La CTG concerne différents domaines d'intervention : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation

de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social...

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits, et l'optimisation des interventions des différents acteurs.



## Menu gourmand dans les restaurants scolaires



**L**a cuisine de terroir était récemment mise à l'honneur dans les assiettes des écoliers de Ceyrat et Boisséjour. Au menu, velouté de poireaux suivi d'un plat emblématique de la région, truffade et saucisses, fromage blanc et fruits. Préparé par API, nouveau prestataire de restauration de la commune depuis le 1<sup>er</sup> février, ce repas a été conçu à partir de produits frais en provenance de producteurs locaux.

Les poireaux et les pommes de terre ont été fournis par Limagne Légumes (Maringues 63), les saucisses par La Lozérienne (Langogne 48), le fromage blanc par Cœur de Fermier (Gelles 63) et les fruits par Auvergne Bio (Combronde 63). Enfin, le pain accompagnant le repas provient des boulangeries du bourg en alternance Le Fournil Ceyratois et Chassaing Jérôme.

Cet approvisionnement répond au choix fait par la commune d'aller au-delà de la loi EGalim avec 60% de produits issus de filières durables et de qualité dont 30% de produits bio.

Les repas servis dans les restaurants scolaires, à l'accueil de loisirs, à la crèche, à l'EHPAD Le Lys Blanc et pour le portage à domicile sont tous préparés dans les locaux de la cuisine centrale communale. Depuis cette dernière, située au rez-de-chaussée de l'Ehpad, ce sont au total environ 650 repas qui sont préparés chaque jour, puis livrés sur les différents sites par liaison chaude ou froide.





La commune de Ceyrat se mobilise et accueille des réfugiés Ukrainiens dans des logements appartenant à la ville. En soutien, le drapeau a également été hissé au fronton de l'Hôtel de Ville.

## REMISE DE CHÈQUE À L'ACCUEIL DE JOUR DE L'EHPAD LE LYS BLANC



Les clubs Rotary Clermont-Ferrand Chaîne des Puits et Lions Clermont Doyen ont remis un chèque de 3000 € à l'accueil de jour de l'Ehpad Le Lys Blanc. Ce généreux don réalisé grâce à la recette du Salon des vins organisé à Ceyrat permettra de financer un atelier de musicothérapie au sein de la structure. L'accueil de jour de Ceyrat compte dix places. C'est un lieu de vie destiné à l'accompagnement de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

**CONTACT :**  
04 73 61 52 79 ou [aj@ceyrat.fr](mailto:aj@ceyrat.fr)

## Enquête "Vos besoins en informatique"

**D**ans le bulletin municipal de décembre 2021, le CCAS vous a appelé à faire part de vos besoins en informatique.

Dix-huit personnes se sont manifestées entre le 28 décembre 2021 et le 28 janvier 2022.

Le CCAS va ainsi pouvoir proposer prochainement un calendrier de sessions de formations adaptées, conduites par des professionnels habitués à transmettre les pratiques de base utiles pour les démarches mais aussi un usage plus ludique. Nous vous donnerons le détail de ces activités dans un prochain bulletin.

Et un grand merci à ceux qui ont participé à cette enquête ! Nous gardons le contact pour la suite...



## GAZ : Fin des tarifs réglementés, la marche à suivre

Conséquence de la loi Énergie-climat 2019, les particuliers titulaires d'un contrat gaz au tarif réglementé devront changer d'offre avant le 30 juin 2023.



**A**vez-vous un contrat de gaz au tarif réglementé ? Pour le vérifier, consultez votre dernière facture de gaz pour savoir si vous êtes titulaire d'un contrat au tarif réglementé. Si c'est le cas, vous recevrez des courriers d'information d'ici 2023 vous indiquant comment changer de contrat.

**Deux solutions s'offrent à vous :** soit ne rien faire et le 1<sup>er</sup> juillet 2023 votre fournisseur basculera automatiquement votre contrat en cours sur des tarifs non réglementés, soit vous changez de contrat avant cette date.

### Comment changer de contrat de gaz ?

Il vous suffit de souscrire un nouveau contrat auprès du fournisseur de votre choix, à tout moment. Vous n'aurez aucun frais à verser, ni coupure, ni changement de compteur.

Pour comparer les offres sur le marché, le médiateur national de l'énergie, autorité publique indépendante, met en ligne un comparateur à l'adresse suivante : <https://comparateur-offres.energie-info.fr/compte/profil>

# SOLIDARITÉS

## L'analyse des besoins sociaux 2021 : qui sont les Ceyratois ?



**E**n décembre dernier, vous avez lu dans ces pages que le CCAS finalisait l'analyse des besoins sociaux de la population. Un rapport présente le diagnostic, en termes de structure de population, de niveau de vie, logement, mobilité... et en dégage des axes de travail. Les prochains bulletins municipaux vous

présenteront un nouveau volet de l'analyse et ses conclusions.

La « photographie de la population ceyratoise » est aujourd'hui l'objet de cette page, en précisant que les derniers chiffres à disposition fin 2021 étaient ceux de l'INSEE de l'année 2018.

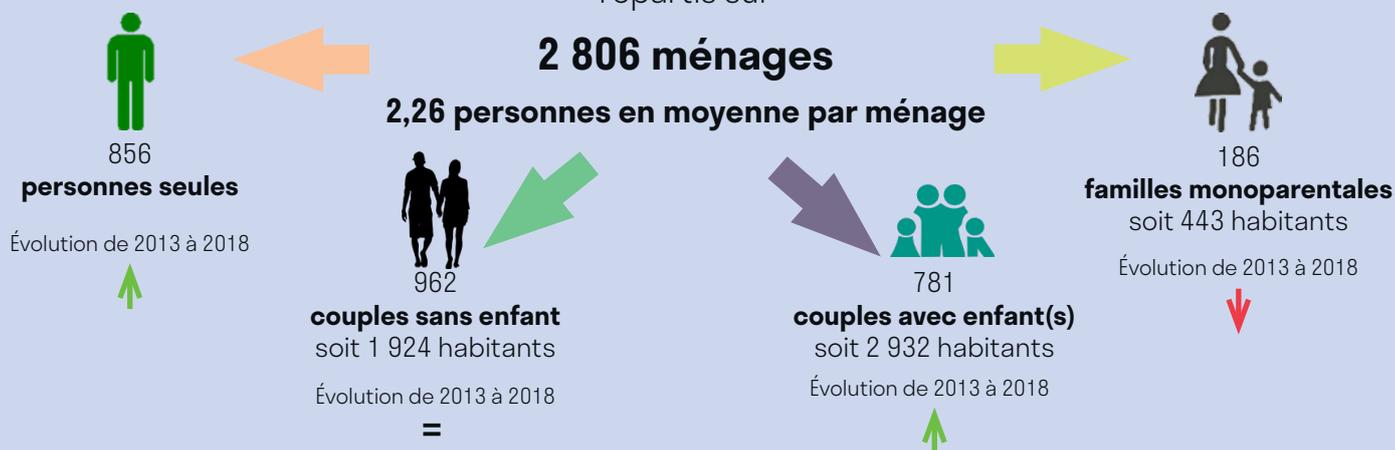
### Photographie de la population ceyratoise

**6390 Ceyratois en 2018**

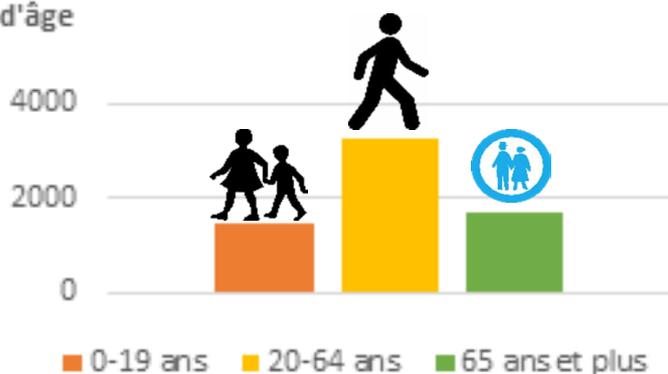
répartis sur

**2 806 ménages**

**2,26 personnes en moyenne par ménage**



### Répartition de la population par tranche d'âge



un peu moins de **¼ de jeunes** (moins de 20 ans)  
un peu plus de **¼ de séniors** (65 ans et plus)  
**et**  
**la moitié d'adultes en âge de travailler (20 à 64 ans)**

Un **indice de vieillissement**  
supérieur à 100 depuis 2012  
et en augmentation

c'est-à-dire que les plus de 65 ans  
sont plus nombreux que les moins de 20 ans.

Plus finement, en observant les tranches d'âge quinquennales :

**Les tranches d'âge en baisse relative de 2013 à 2018 :**

**Les tranches d'âge en hausse relative de 2013 à 2018 :**

0-5 ans  
20-29 ans  
50-64 ans

10-19 ans  
35-39 ans  
70-74 ans

### En conclusion

- La population voit cohabiter des familles avec enfants, des jeunes gens et des séniors.
- Beaucoup de Ceyratois vivent seuls et il y a un risque d'isolement de certains habitants.
- Une interrogation à vérifier en 2022 : l'émergence du nouveau quartier de La Beaumière va-t-elle changer les équilibres ?

# LES TRAVAUX

## Voirie et bâtiments

De nombreux travaux de voirie sont réalisés tout au long de l'année sur le territoire communal. Ces interventions sont financées par la commune via l'argent transféré à la Métropole maître d'ouvrage des travaux. Zoom sur certains travaux réalisés récemment.

- **Aménagement d'un parking rue du Berger** dans le bourg de Ceyrat : mise en forme du terrain et pose d'un enrobé permettant à 6 véhicules de stationner, dans une zone où les espaces de stationnement sont très recherchés. Un parterre végétalisé en tête de ce parking va être réalisé prochainement par l'équipe des espaces verts de la commune.



- **Fin de l'aménagement du chemin de Saulzet** en limite du lotissement « Le Champs ».



- **Reprise de l'enrobé chemin de Redon**



### Aménagement de l'îlot La Varenne dans le bourg de Ceyrat : les travaux ont commencé !

Les travaux d'aménagement de l'îlot La Varenne ont débuté avec le désamiantage et les démolitions. Bientôt, un espace ouvert à tous avec une allée piétonne traversante, un jardin végétalisé, une terrasse et 10 places de stationnement. Cette opération est inscrite au budget 2022 de la commune.



## Voirie et bâtiments



Avenue de la Libération

- **Pose d'un enrobé sur le trottoir de l'avenue de la Libération**, avant le chemin de Redon sur plus de 100m permettant ainsi un confort et une sécurité sans discontinuité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

- **Reprise des îlots Croix de Frun** : ces trois îlots centraux situés aux feux interdisaient la traversée des voies pour les personnes à mobilité réduite. Leur revêtement était fortement dégradé. Les travaux renforcent la sécurité et reprennent un affaissement de chaussée.



Îlot Croix de Frun



Rue du 8 mai

### ZOOM SUR D'AUTRES CHANTIERS



Modernisation de l'accueil de l'Hôtel de Ville



Avant / Après : sacristie église de Ceyrat



Reprise des portes des églises de Boisséjour et Ceyrat



Sécurisation toiture au jardin de la cure (bourg Ceyrat)

### Renforcement de la charpente de l'Hôtel de Ville

Opération inscrite au budget 2022 de la commune.



Rénovation des WC publics rue de la Paix





Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). La hauteur autorisée par le code civil est de 2 mètres pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 mètres. Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, **il est recommandé d'éviter de tailler les haies entre le 5 mars et le 15 juillet.**

## CONTENEURS DÉCHETS ENTERRÉS À BOISSÉJOUR



Les rues du centre de Boisséjour étant pentues et étroites, la présence de poubelles individuelles pose problème car elles se renversent, sont difficiles à collecter, sans compter le fait pour les riverains qu'il faut les rentrer après leur ramassage pour libérer la voirie. L'implantation de conteneurs enterrés (verre, emballages et déchets ménagers) place de Nemi permet ainsi d'améliorer le cadre de vie et de déposer vos déchets 24h/24 et 7J/7. **Pour éviter des nuisances sonores, le dépôt de verre est à privilégier en journée.** Les habitants du bourg peuvent demander à Clermont Auvergne Métropole une **dotation en sacs** : <https://ici.clermontmetropole.eu/> (rubrique « Collecte et tri des déchets » puis « Je souhaite obtenir ou remplacer un bac poubelle »).

## Une commune arborée



Plantation de deux arbres fruitiers à Boisséjour

**A**fin de s'adapter à l'environnement direct, la commune mène un travail de réflexion lors de chaque plantation arborée ou arbustive : type de sol, exposition, présence de réseaux souterrains et aériens, présence d'enfants (toxicité de certains végétaux), proximité de bâtiments et de voiries pour éviter les problèmes liés à la circulation et à la visibilité...

**Si la préférence est de planter des essences locales, l'évolution du climat avec ses périodes de sécheresse répétées nous oblige désormais à être dans l'anticipation.** Par ailleurs, certaines essences dites traditionnelles sont touchées par de nouveaux parasites et de nouvelles maladies. Il est donc nécessaire de s'orienter vers des espèces résistantes, parfois thermophiles, supportant très bien les sols secs.

**De nombreux arbres morts ont été remplacés cette année encore** dans le parc de Gravenoire par des essences plus adaptées aux sols filtrants et secs. Sur l'ensemble

de la commune, les autres plantations réalisées l'ont également été en utilisant **des essences peu gourmandes en eau.**

**Une dizaine de noisetiers et sept arbres fruitiers avec des variétés anciennes et souvent locales ont été plantés en 2022**, ce qui porte à 45 le nombre d'arbres fruitiers plantés depuis quelques années.

Un cerisier Bigarreau noir de Mezel et un pommier Conte ont ainsi pris place en début d'année à l'école maternelle de Boisséjour, avec la participation des enfants et des enseignants de l'école.

À terme, les vieilles haies dépérissantes de thuyas seront également peu à peu remplacées dans les écoles par des haies champêtres dont la composition sera choisie par les enfants.



Angle de l'impasse Bartin et de l'avenue Wilson

### Massifs arbustifs à thème créés cette année à différents endroits de la commune :

- Un jardin de senteur avec la pose d'un banc et la plantation d'arbustes odorants (osmanthe, hamamélis, seringat, oranger du Mexique...) à l'angle de l'impasse Bartin et de l'avenue Wilson.
- Un massif typé méditerranéen contre un mur bien exposé (ciste, lilas des Indes, arbousier, pittosporum...) avenue Wilson, à l'arrière des conteneurs enterrés.
- Un massif d'arbustes dits de terre de bruyère (camélia, piéris, azalée...) complètement à l'ombre avec l'aide d'un léger apport de terre acide dans la rue du Mas.
- Des arbustes à fleurs de végétation basse sur un îlot directionnel agrémenté d'une prairie fleurie spécifique bord de route avenue de Clermont.
- Un massif avec des arbres et arbustes mellifères sur une zone à forte activité apicole allée de la Brune.

## Économisons l'énergie et les ressources

Dans un contexte de crise énergétique mondiale, nous faisons face à une véritable explosion du prix de l'électricité, entraînant des niveaux de prix jamais vus depuis l'existence des marchés de l'Union Européenne.

**P**our la commune de Ceyrat, l'augmentation de la facture d'électricité pour 2022 est prévue à + 45% soit + 66 532 € par rapport à 2021 (estimation réalisée avant la crise ukrainienne). La Ville de Ceyrat se fournit en électricité à partir d'un groupement de commandes piloté par le département, ce qui garantit un



prix de groupe au plus juste. Pour réduire au maximum la consommation énergétique de la commune, de nombreuses actions sont déjà lancées avec l'isolation des bâtiments (notamment l'ECC), un programme de passage en LED de tout l'éclairage public, l'installation de panneaux photovoltaïques sur trois bâtiments...

Mais c'est aussi la mise en place d'un groupe de travail en relation avec le Conseil de l'Environnement qui va cibler toutes les possibilités de réduction des dépenses énergétiques sur la commune (services communaux, écoles, associations, espace public...) et les mettre en œuvre dans les plus brefs délais.

## L'agence locale des énergies : Adhume

Un état des lieux énergétique du patrimoine de la commune a été réalisé par l'Adhume. En 2019, huit bâtiments principaux (ou sites) représentaient 91% des consommations (gaz et électricité confondus).



**A**u-delà des grands chantiers, des actions à court et moyen terme peuvent être conduites sans nécessiter de gros investissements. D'ores et déjà, un premier travail a été engagé sur la régulation du chauffage. Des sondes ont été posées à différents endroits pour mieux connaître les températures à l'intérieur des bâtiments et cibler les anomalies. Il s'agira ensuite de mettre à jour les plannings d'utilisation et les réglages des chauffages, mettre à jour les horloges, tenir un tableau de synthèse et porter une attention particulière aux périodes de vacances scolaires. D'autres axes de travail seront développés par la suite comme l'éclairage intérieur des bâtiments, la vérification de l'isolation ou la sensibilisation des utilisateurs.

### Quelques chiffres du rapport de l'Adhume

Consommation annuelle : 2 205 781 kWh soit 337 kWh/habitant (64% en électricité et 36% en gaz).  
Dépenses énergies : 220 548 €, soit 34 €/habitant.

### LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Comme tous les ans, les services municipaux interviennent pour détruire les cocons de chenilles processionnaires sur les arbres en bordure des voiries et sur les propriétés communales. Les particuliers sont invités à réaliser la même opération afin de limiter les risques sanitaires. En effet, nuisibles pour les pins qu'elles affaiblissent, les chenilles processionnaires sont aussi dangereuses pour l'homme et les animaux car elles sont très urticantes et peuvent entraîner de vives réactions allergiques.

### PARTICIPEZ AU BUDGET ÉCOLOGIQUE CITOYEN



Après le succès de la première édition, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lance un nouveau Budget écologique citoyen. Doté d'une enveloppe totale de 2 M€, il permettra de financer des projets écologiques réalisés par les Puydômois.

**RENSEIGNEMENTS :**  
[budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr](http://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr)

LES BONNES PRATIQUES MILIEU ASSOCIATIF, ÉCOLES...

Le tissu associatif et le milieu scolaire représentent un large public qui utilise les infrastructures communales et qui fait appel aux services techniques de la commune.



Quelques consignes à respecter :

- Trier vos déchets pour faciliter le travail de recyclage.
- Veiller à ne pas gaspiller les ressources (eau, électricité, chauffage...).
- Si vous faites appel aux services techniques (fourniture de tables, chaises, barrières...) pour une manifestation que vous organisez, **exprimez votre besoin au moins 3 semaines à l'avance** à [st@ceyrat.fr](mailto:st@ceyrat.fr)
- Pour les besoins d'arrêtés municipaux (voirie, sécurité, débit de boissons...), les demandes sont également à réaliser auprès de la Police municipale à [pm@ceyrat.fr](mailto:pm@ceyrat.fr) **3 semaines minimum avant** la date de prise d'effet.
- L'affichage sur le territoire communal ne peut être réalisé que sur les panneaux prévus à cet effet. **Tout affichage en dehors des panneaux d'affichage est strictement interdit.**



# Chiens et chats sur la voie publique

Tout propriétaire de chien ou de chat doit tenir son animal en laisse sur la voie publique du territoire communal.

L'accès des aires de jeux, espaces verts ou jardins publics est strictement interdit à tous les chiens ou chats. Les chiens et les chats errants non



identifiés, saisis sur le territoire de la commune de Ceyrat, sont passibles de mise en fourrière. Il en est de même pour les animaux identifiés, en état de divagation.

Les animaux identifiés ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. Les propriétaires ou gardiens de ces animaux capturés sur la voie publique devront se soumettre aux différentes obligations qui leur incombent pour pouvoir récupérer leur animal.

## Mesures générales de propreté et de salubrité

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins communaux et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.



**Les contrevenants peuvent être poursuivis conformément aux lois et textes en vigueur et se voir infliger des amendes forfaitaires de 68 à 135 €.**

Afin de soutenir l'effort de propreté des habitants, **des sacs sont mis gratuitement à disposition** à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au cabinet vétérinaire avenue Wilson à Ceyrat, et à l'Agence postale communale rue Pierre Curie à Boisséjour.

### Campagne de stérilisation des chats sans maître jusqu'au 30 avril 2022

Devant la prolifération des chats errants, non identifiés et sans propriétaire, l'Association Protectrice des Animaux, APA, propose aux communes de s'associer à ses campagnes de stérilisation. Il s'agit de stériliser les animaux en bonne santé et de les relâcher sur les lieux où ils ont été capturés.

**Pour permettre aux Ceyratois de faire stériliser gratuitement les chats semi sauvages, la commune a accepté de signer une convention avec l'APA.** Elle soutient le bien-fondé et l'intérêt de ces campagnes de stérilisation qui ont un caractère prophylactique. L'APA s'engage en effet à tester Fiv/Felv (maladie virale très contagieuse se caractérisant par une immunodéficience féline) les chats libres pour s'assurer de leur santé et à les stériliser gratuitement.

► **Pour plus d'information :** Police municipale 04 73 61 57 17.

# Sûreté sur la commune : les caméras de surveillance, éléments incontournables

Avec 23 caméras opérationnelles sur la commune, la Police Municipale dispose d'un outil qui permet dans de nombreux cas de pouvoir identifier les auteurs d'actes de délinquance.



L'aspect dissuasif est aussi très important. Pour donner un exemple, les véhicules des randonneurs qui stationnaient sur le parking des Gorges de l'Artière pendant les balades étaient systématiquement fracturés pour vol des objets à l'intérieur de l'habitacle. Depuis qu'une caméra de surveillance est

installée sur ce parking, ces actes de malveillance ont totalement disparu. Bien noter toutefois que ces caméras peuvent dissuader ou permettre d'identifier, mais que pour la sûreté de votre domicile, l'installation d'un dispositif d'alarme individuel est recommandé.

# Stop aux dépôts sauvages

Régulièrement, des déchets sont déposés illégalement dans les chemins, sur les parkings, dans des lieux isolés.

Au-delà des risques de sécurité ou d'hygiène que cela peut représenter pour les personnes, c'est aussi l'environnement qui est souillé. Merci de signaler sur Proxim'Cité ou en Mairie tout dépôt sauvage afin que les services de nettoyage puissent intervenir au plus vite. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 135 €.



## Proxim'Cité, l'outil pour signaler une anomalie sur le domaine public

Proxim'Cité est un service de Clermont Auvergne Métropole qui permet d'informatiser les constatations d'anomalies sur le domaine public. Afin d'améliorer constamment le service public rendu aux usagers, vous pouvez contacter gratuitement Proxim'cité pour des problèmes qui concernent : la voie publique, les espaces verts, l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les feux tricolores.

Tél : 0 800 30 00 29 (numéro AZUR)

Web : [www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite](http://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite)

## SANDWICHERIE DELI'122



Viviane REGNAT, Anne-Marie PICARD et Eric EGLI souhaitent la bienvenue au gérant de Déli'122

Une nouvelle sandwicherie et restauration rapide vient d'ouvrir ses portes au 21 rue des Poilus dans le bourg de Ceyrat. Ouverture du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30, et du vendredi au dimanche de 18h à 22h30.

CONTACT : 06 13 81 88 75

## SOUTIEN SCOLAIRE ET INITIATION INFORMATIQUE

Aude PELISSIER, nouvelle auto-entrepreneuse à Ceyrat, propose des cours de soutien scolaire en français (du CP au CM2) et des cours d'initiation à l'informatique pour les seniors.

CONTACT : 06.13.43.64.66 ou [aude.pelissier412@gmail.com](mailto:aude.pelissier412@gmail.com)

## MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCE



Eric EGLI, Anne-Marie PICARD et Viviane REGNAT rencontrent Benjamin FLEURY, agent général d'assurance

Une agence d'assurance vous accueille au 40 avenue Wilson à Ceyrat. Toutes assurances pour particuliers et professionnels : auto, habitation, complémentaire santé.

CONTACT : 04 73 86 00 36 ou 07 67 89 34 01

## MAM NID DOUILLET

La Maison d'assistantes maternelles « Nid Douillet » vient de s'installer dans le lotissement La Beaumière.

CONTACT : 14 av. de la Beaumière  
06 08 32 93 04 - 06 08 32 93 04  
[mam-niddouillet@hotmail.com](mailto:mam-niddouillet@hotmail.com)



Comme chaque année, la Ville de Ceyrat s'associe à l'association Auvergne Mainpat Tibet et manifeste son soutien au peuple tibétain en hissant le drapeau du Tibet au fronton de l'Hôtel de Ville.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Exposition d'oeuvres sur bois réalisées par Jean-Paul PRULIERE et lectures à deux voix par Chantal FORET et son mari Christian dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

## COMMÉMORATION 60ÈME ANNIVERSAIRE DU 19 MARS 1962



## Conseils de quartier

Les sept conseils de quartier installés depuis le mois de septembre se sont réunis chacun trois fois.

Lors des réunions, les membres font des propositions, apportent des idées ou réfléchissent à des solutions suite aux demandes des habitants.

Différents thèmes sont abordés : aménagement, stationnement, voirie, mobilité, animations, propreté... D'une manière générale, la sécurité routière est un point qui revient dans chaque conseil de quartier, avec des demandes d'installation de radars pédagogiques et la mise en place de contrôles de vitesse par la Police municipale.



### Les référents de quartiers sont à votre écoute

- 1 : Gravenoire - Les Montagnards - Vallières** animé par Jean PICHON : conseilquartierceyrat1@gmail.com
- 2 : Les Plaines - Le Chorigier - Boisvallon** animé par Émilie TRAMOND : conseilquartierceyrat2@gmail.com
- 3 : La Vialle - Préguille - Journiat - Bourg de Boisséjour** animé par Nicole CRÉTÉ : conseilquartierceyrat3@gmail.com
- 4 : Beaulieu - Chantemerle** animé par Jean-Claude RAPOPORT : conseilquartierceyrat4@gmail.com
- 5 : Bourg de Ceyrat** animé par Patricia PIREYRE : conseilquartierceyrat5@gmail.com
- 6 : Pradeaux - Fontimbert** animé par Martine DUCHAINE : conseilquartierceyrat6@gmail.com
- 7 : La Beaumière** animé par Jacques DAUTRAIX : conseilquartierceyrat7@gmail.com

## Vitesse de circulation excessive

À travers les conseils de quartier ou de manière individuelle, vous êtes nombreux à signaler des vitesses excessives sur certaines rues ou axes routiers.

À partir de ces signalements, des radars pédagogiques sont implantés afin d'enregistrer pendant au moins un mois différents paramètres (vitesses, heures de passage, nombre de véhicules...) et ceci dans les deux sens de circulation.

La Police municipale exploite ensuite les enregistrements et, suivant les résultats obtenus et

la dangerosité du lieu, elle peut proposer des aménagements pour réduire la vitesse (zone 30, ralentisseurs au sol, chicanes...).

Malheureusement, dans certains secteurs de la commune, malgré les dispositifs mis en place, les excès de vitesse persistent avec les risques que cela occasionne notamment pour les riverains et les piétons.



Pour éradiquer les grands excès de vitesse et comme il n'y a guère d'autres solutions, **la Police Municipale va dorénavant procéder à de nombreux contrôles radars sur tous les lieux concernés avec verbalisation.**

## Conseil de l'Environnement

Le Conseil de l'Environnement permet d'aborder différents thèmes touchant l'environnement sous tous ces aspects. Zoom sur celui concernant **la biodiversité**.

### • Inventaire des espèces et des zones à protéger sur la commune

En cours d'élaboration en partenariat avec le CENA (Conservatoire Espaces Naturels d'Auvergne), cet inventaire permettra de sensibiliser le public mais aussi de mieux protéger les zones qui le nécessitent.

### • Sauvegardons les hirondelles...



Vivant à proximité de l'espèce humaine depuis des siècles, les hirondelles sont victimes depuis plusieurs années de la destruction de leurs nids, des difficultés à trouver les matériaux nécessaires à leur construction, des modifications architecturales, de la rénovation des façades, du manque de nourriture du fait de la raréfaction des insectes.

Deux espèces sont visibles dans le ciel de Ceyrat : l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique (que l'on appelait auparavant Hirondelle de cheminée). La première niche encore dans Ceyrat, mais le nombre de nids diminue ; quant à la seconde, il n'est pas sûr qu'elle trouve encore à se loger sur la commune.



**... et les hérissons !** La population de hérissons décline drastiquement. Ces petits mammifères sont victimes de collisions routières, de destruction de leur environnement, de pratiques culturelles non respectueuses de l'environnement.

### Comment sauvegarder ?

En 2022, participons d'abord à leur dénombrement. Cette année est la troisième et dernière année d'une vaste enquête menée sur l'ensemble du territoire de la métropole clermontoise pour élaborer un atlas de la biodiversité. Pilotée par la LPO, elle mobilise des professionnels et des amateurs avertis, mais aussi tous les habitants dans le cadre d'une action de sciences participatives nommée C.Biodiv (voir le site internet <https://enquetes.cbiodiv.org/fr/home#programs>).

À Ceyrat, l'accent est mis sur **le recensement des hirondelles et des hérissons**.

### Tout le monde peut participer. Comment ?

Il suffit d'être attentif et de communiquer vos observations en fournissant les renseignements comme cela est présenté sur la fiche PDF disponible dans la rubrique « La mairie à votre service » puis « Documents utiles » puis « Environnement » du site internet de la Ville de Ceyrat à l'adresse [www.ceyrat.fr](http://www.ceyrat.fr)

Vous trouverez également sur ce site les liens pour obtenir tous les renseignements sur les hirondelles (en particulier comment distinguer les deux espèces présentes à Ceyrat), les hérissons et sur les autres enquêtes de C.Biodiv.

**Renseignements, contact, retour des observations à Paul NICOLAS** à l'adresse [pnnature63@gmail.com](mailto:pnnature63@gmail.com)

### Et ensuite

Les résultats de l'enquête seront publiés dans un numéro ultérieur de Ceyrat Magazine et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Les données acquises permettront de mieux cibler les actions à entreprendre sur Ceyrat afin d'éviter le déclin de ces espèces, en particulier la mise en place de nichoirs artificiels pour les hirondelles.

### Précautions à prendre avant le ravalement d'une façade

1. Identifier la présence éventuelle d'hirondelles ou de martinets sur le site.
2. Définir un calendrier d'intervention hors période de nidification des oiseaux, soit entre octobre et mars.
3. Veiller à ne pas détruire les nids, même inoccupés, lors des opérations de nettoyage ou de ravalement de façade.
4. Contactez la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour tout renseignement complémentaire : <http://www.lpo-auvergne.org/agir-avec-la-lpoconseils-pratiques/hirondelles-et-batis>



Le 34<sup>e</sup> spectacle de danse jazz du Foyer des Jeunes a eu lieu le samedi 12 février. Avec des costumes et des décors de Chicot et sur des chorégraphies de Brigitte Brigaud, le danseur et les danseuses ont offert au public enthousiaste une prestation de belle qualité. Une page se tourne... Après avoir enseigné la danse pendant de nombreuses années au sein de l'association, Brigitte a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée que les membres du bureau lui souhaitent heureuse et sereine.

## LA SELF DÉFENSE PAR LE JIJITSU



En France, le ju-jitsu est, entre autres, enseigné dans des clubs affiliés à la Fédération française de judo. Le jiu-jitsu regroupe des techniques de combat qui furent développées par les samourais durant l'époque d'Edo. Elles enseignaient aux samourais à se défendre lorsque ceux-ci étaient désarmés. On y retrouve l'enseignement traditionnel sous forme d'autodéfense. L'Espérance Ceyratoise de judo propose tous les lundis une pratique adaptées à tous, dès l'âge de 14 ans. Vous pouvez rejoindre notre professeur Eric CHAZAREIX 6<sup>ème</sup> dan et son groupe ou venir essayer en vous rendant directement au dojo situé plaine des sports.

**CONTACT :** M. ALLEGRE 06 19 50 17 58  
ou visitez le site club UJVA

## Rendons leur hommage

### Jean-Noël Juillard, un bénévole en or

L'annonce du décès de Jean-Noël JUILLARD, disparu le 21 janvier 2022, a suscité une vive émotion dans le milieu associatif ceyratois.

Pendant de très nombreuses années,



Jean-Noël Juillard s'est toujours énormément investi en tant que bénévole à Ceyrat.

En déployant une énergie incroyable, Jean-Noël était un bénévole comme on en voit peu, très généreux, qui donnait beaucoup sans penser à recevoir.

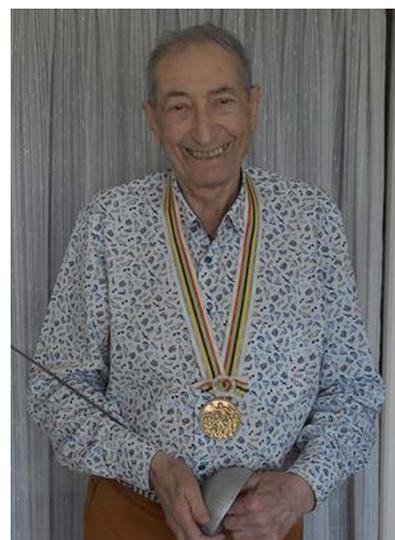
Jean-Noël JUILLARD était co-président du comité des fêtes Boisséjour-Ceyrat (ABC), trésorier et entraîneur des jeunes de l'Espérance Ceyratoise Athlétisme, trésorier durant 17 ans à l'OMS, adhérent à Ceyrando, au Foyer des Jeunes, au comité de jumelage allemand. Il était également bénévole à « A Tout Cœur » à Beaumont et aux Restos du Cœur de Clermont-Ferrand. Jean-Noël était né à Chamalières en 1954, il nous quitte dans sa 68<sup>e</sup> année. Il laissera un immense vide.

## Yves Dreyfus, champion escrimeur

Figure du sport auvergnat depuis les années 1950, plusieurs fois médaillé olympique et mondial, l'escrimeur clermontois Yves Dreyfus s'est éteint fin d'année 2021. Fils et petit-fils d'escrimeur, Yves Dreyfus était né à Clermont, le 17 mai 1931.

Yves Dreyfus s'est éteint à l'âge de 90 ans et c'est un pan entier de l'olympisme en Auvergne qui est parti avec lui, tant l'escrimeur clermontois a marqué le sport régional de son empreinte. Il fut ainsi pendant de longues décennies, l'un des très rares Auvergnats à avoir accroché une médaille olympique autour de son cou. Cela fut le cas à deux reprises avec le bronze décroché, par équipe, avec les Bleus, à Melbourne en 1956 puis à Tokyo en 1964.

Retenu trois fois pour les JO, l'épéiste y a connu cependant moins de succès qu'aux championnats du monde (trois titres par équipe en 1962, 1965 et 1966 et deux médailles individuelles, l'argent en 1963 et le bronze en 1962). Résident ceyratois, Yves Dreyfus était très investi dans la vie locale, il fut, entre autres, président de la ligue d'Auvergne d'escrime, adjoint aux sports à Ceyrat, président de l'Espérance Ceyratoise Football de 1988 à 1993... Jamais très loin non plus du milieu de la boxe, l'une de ses passions, il sera l'un des maîtres d'œuvre des championnats du monde d'escrime organisés à Clermont, en 1981.



## Une montée historique pour les féminines de l'ECTT



**P**our la première fois depuis la création du club, l'équipe féminine de l'Espérance Ceyratoise tennis de table, en entente avec le club de Cournon, a été promue, en janvier dernier, en Nationale 2 pour la seconde phase du championnat. Le championnat se déroule en deux phases et après avoir disputé une première phase en Nationale 3, de septembre à décembre, les filles terminent meilleures deuxièmes des cinq poules, composées chacune de huit équipes. Une très belle récompense pour les filles après un début de saison exemplaire.

Cela fait plus de 15 ans qu'une équipe du Puy-de-Dôme n'avait pas évolué à ce niveau.

L'objectif est, bien entendu, de se maintenir en Nationale 2, lors de la seconde phase qui se terminera début mai.

Le club ceyratois a également créé, cette saison, une section de sport adapté. Après une affiliation avec la Fédération française handisport (FFH) et à la FFTT, il s'affilie donc à la Fédération française de sport adapté (FFSA).

### CONTACT :

Sylvain Vareilles 06.08.06.43.72  
www.ceyrattennisdetable.jimdofree.com

## Pétanque couverte : nouveau planning d'occupation

**L**a commune de Ceyrat compte deux sociétés de pétanque (une dans chaque bourg) avec leur propre boulodrome et une salle couverte municipale. Afin d'organiser et de partager au mieux l'activité pétanque au sein de la salle couverte, une réunion s'est tenue en mairie, courant janvier, afin d'établir le planning d'occupation de celle-ci.

Cette réunion s'est déroulée en présence d'Eric Egli, premier adjoint, de Jacques Dautraix, conseiller délégué aux sports, de Patrick Vidal, président de la société de pétanque de Ceyrat, de Richard Meslet, président de la Pétanque de Boisséjour, et de Dominique Guémon, éducateur à la pétanque de Boisséjour, qui ont signé l'accord

mutuel d'occupation pour la pratique de la pétanque.

Nul doute que chacune des sociétés s'adaptera à ce nouveau planning pour le bien de tous.

Cette convention d'occupation de la salle a été paraphée par Mme le Maire Anne-Marie Picard.

### CONTACT :

**Club de Boisséjour** 06 26 48 56 70 ou richard.m.petanque.boissejour@gmail.com

**Club de Ceyrat** 06 17 95 24 68 ou ceyrat.petanque@gmail.com



### ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE



La première collecte de 2022 a eu lieu le 31 janvier et accueilli 58 donneurs. C'est en légère baisse par rapport à la collecte de septembre, malgré une plage horaire élargie jusqu'à 19h30. La circulation du Covid 19 depuis plusieurs mois a pu dissuader des personnes de se déplacer. Les conditions sanitaires devraient être plus favorables pour les prochaines collectes qui seront organisées : **lundi 30 mai et lundi 26 septembre**. Venez nombreux !

**CONTACT :** M. FAURE 06 95 41 45 45

### FÊTE DE LA MUSIQUE 2022

Vous êtes amateur et avez des talents de musicien ? Venez les faire découvrir le 18 juin pour la Fête de la musique place de Nemi à Boisséjour.

### CONTACT ET INSCRIPTION :

comite.fetes.ceyrat.abc@orange.fr

### FÊTE DES VOISINS 2022



Vous avez un talent que vous voulez partager avec vos voisins et amis ? Vous souhaitez vous investir dans l'organisation de la fête des voisins dans votre quartier ? **Faites-vous connaître auprès du comité des fêtes à fdcceyrat@gmail.com avant le 20 avril 2022.**

### BROCANTE LE 1<sup>ER</sup> MAI

Le Comité des Fêtes ABC organise le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022 une **brocante vide-grenier** avenue Wilson à Ceyrat. **Réservations avant le 17 avril 2022.**

**RENSEIGNEMENTS :** 06 75 86 46 23 ou comites.fetes.ceyrat.abc@orange.fr

# TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

## GROUPE DE LA MAJORITÉ

### ENSEMBLE POUR CEYRAT BOISSÉJOUR 2020

Anne-Marie PICARD  
Éric EGLI  
Émilie TRAMOND  
Jean PICHON  
Annie MARTIN  
Jean-Claude RAPOPORT  
Dominique ANTONY  
Julien SERGENT  
Julia SEGUIN  
Anthony JANIN  
Manuela DE CARVALHO  
Jacques DAUTRAIX  
Valérie BATISSE  
Joseph VEBRET  
Viviane RÉGNAT  
Martine DUCHAINE  
Laurent FRIAUD  
Isabelle JAILLET  
Daniel GRENET  
Nicole CRÉTÉ  
Stéphane MARSAT  
Patricia PIREYRE  
Gérard POUZET  
Lucie AGON

## UN NOUVEL AVENIR POUR LE CAMPUS DES SPORTIFS

La vie d'une commune est marquée par les séances du Conseil municipal, mais il ne faut pas se tromper, ce n'est pas la multiplication des interventions de certains et de voir figurer son nom au compte rendu qui fait l'action de la commune. C'est plutôt l'ordre du jour qui illustre l'importance, la densité et la variété des sujets à traiter, et souvent même leur complexité.

Mme le Maire décide de l'ordre du jour du Conseil, chaque dossier est préparé puis examiné par les commissions.

Parmi les décisions difficiles, nous insistons sur le courage et la lucidité nécessaires pour sortir de l'impasse du dossier hébergement des espoirs sportifs. Aucune redevance encaissée depuis 2018, une convention caduque avec une association en dépôt de bilan et des équipements soumis à un risque de dégradation accélérée nous ont conduit à désaffecter cet équipement (notion juridique) et mettre en vente les mobil-homes dès ce printemps. Une fois le terrain libéré, il sera alors possible d'imaginer un autre devenir pour cet espace situé entre les équipements scolaires et les équipements sportifs sur la plaine des sports. Nous travaillons actuellement avec un investisseur et vous en serez, ainsi que le conseil municipal, informés prochainement.

Enfin, être de la majorité signifie aussi assumer les responsabilités globalement et pas au cas par cas, c'est ce qui nous a conduit à voter un budget synonyme de volontarisme augmentant les moyens d'action et d'investissement dont l'autofinancement assuré entre autres par les ressources fiscales.

L'engagement pris est d'utiliser au mieux tous les moyens dont nous disposons, sans gaspillage, des progrès sont toujours à faire comme partout, et de conduire tous les projets à leur concrétisation. De tout cela nous vous informerons.

## CONSEILLER INDÉPENDANT

Martine MANCEAU

## GROUPE D'OPPOSITION

### CONSTRUISONS ENSEMBLE CEYRAT 2020-2026

Gilles ARBRE  
Marie-Christine BON  
Nathalie FERARD  
Richard TRAPEAU

## LE BILAN FINANCIER DU MANDAT PRÉCÉDENT EST FAVORABLE

Ceyrat était en situation financière favorable à la fin du mandat précédent, contrairement à ce qui est interprété dans le Rapport d'Orientation Budgétaire.

La capacité d'autofinancement est dans la bonne moyenne des communes comparables. Cette capacité avait diminué normalement sur la fin du mandat à cause des engagements financiers importants pour la réfection de l'avenue JB Marrou, imputés comme il se doit en dépenses de fonctionnement et non en investissement.

La trésorerie disponible était à un niveau adapté, ne mettant aucunement en difficulté le fonctionnement courant de la commune.

L'endettement a baissé constamment en 6 ans, avec un bon niveau d'investissements réalisés. La nouvelle équipe s'appuie sur cette situation favorable pour endetter à nouveau la commune.

Rappelons que l'adjointe actuelle en charge des finances était adjointe aux finances dans l'équipe précédente.

[www.facebook.com/ceyratautrement](http://www.facebook.com/ceyratautrement)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**10/12/21** Camille LEROY  
**30/12/21** Lou MARIE-ROSE  
**10/01/22** Théo BOYER

**07/02/22** Louis COMBE  
**18/02/22** Noa ROJAS LEFEBVRE  
**20/02/22** Marlon CRAVINHO

## MARIAGES

**04/12/21** Krystèle PAQUET et Paul BESSON  
**22/01/22** Saadia SIDI SALAH et Abdelhak ADJTOUTAH

## DÉCÈS

**03/12/21** Denise DODEL épouse  
BEZANÇON 89 ans  
**10/12/21** Yvette GROS épouse  
NUGEYRE 92 ans  
**14/12/21** Monique CHISSAC épouse  
ECHAUBARD 77 ans  
**16/12/21** Yves DREYFUS 90 ans  
**22/12/21** Nicole FOUSSAT épouse  
BOLLAND 74 ans  
**03/01/22** Norbert GANCE 60 ans  
**03/01/22** Claude RAYMOND 70 ans  
**12/01/22** Pierre PHILIPPON 85 ans  
**22/01/22** Dionel DE JESUS CORDEIRO 74 ans

**22/01/22** Pierre VERNIN 76 ans  
**24/01/22** Yvette GUITTARD veuve SAGE  
100 ans  
**30/01/22** Christiane BOISSON veuve  
RIGARD 96 ans  
**31/01/22** Léone MALGAT veuve FEIT 93 ans  
**08/02/22** Lucie SUZAN 87 ans  
**09/02/22** Raphaël OLLIER 98 ans  
**10/02/22** Carlo MARCUCCI 92 ans  
**16/02/22** Marie MEUNIER 88 ans  
**17/02/22** Jean-Louis BLANC 67 ans  
**28/02/22** Henri VÉDRINE 90 ans

## EN BREF

### L'INFO EN+

#### RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Pour conserver le bénéfice d'une concession funéraire, il est nécessaire de demander son renouvellement auprès de la mairie au plus tard dans les 2 ans suivant son échéance.

**La commune peut reprendre les concessions qui ne sont pas renouvelées après deux années suivant l'arrivée à échéance.**

Dans le cadre de la procédure de reprise pour état d'abandon lancée par la commune en 2021, les concessions abandonnées pourront également faire l'objet d'une reprise.

**CONTACT :** 04 73 61 42 55 ou [mairie@ceyrat.fr](mailto:mairie@ceyrat.fr)

#### AIDE COMMUNALE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



En 2022, la commune poursuit son aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Les critères techniques d'éligibilité ne changent pas, mais l'aide sera différenciée selon le coût du VAE :

- 200 € pour un VAE dont le prix d'achat est compris entre 0 et 2 000 € TTC
- 150 € pour un VAE dont le prix d'achat est compris entre 2001 et 2 500 € TTC
- Aucune aide pour les VAE dont le prix d'achat est supérieur à 2 500 € TTC.

Un crédit de 3 000 € vient d'être ouvert au budget primitif 2022. Les demandes seront examinées par ordre d'arrivée. Le formulaire de demande est disponible à l'accueil de la mairie ou en ligne sur [www.ceyrat.fr](http://www.ceyrat.fr)

**CONTACT :** 04 73 61 42 55



## AGENDA MUNICIPAL

- ▶ **10/04/22** Élections présidentielles 1<sup>er</sup> tour
- ▶ **24/04/22** Élections présidentielles 2<sup>nd</sup> tour
- ▶ **25/04/22** Souvenir des héros et victimes de la déportation au monument de la déportation avenue JB Marrou (face à l'ECC) à 11h00
- ▶ **01/05/22** Brocante vide-grenier avenue Wilson
- ▶ **08/05/22** Commémoration de la Fête de la Victoire de 1945 à 9h au monument aux morts de Boisséjour et à 9h30 au cimetière de Ceyrat
- ▶ **09/05/22** Diffusion du court métrage Europe à 20h à l'ECC
- ▶ **17/05/22** Concert de l'Orchestre à cordes de Lempdes à 20h30 à l'ECC
- ▶ **20/05/22** Fête des voisins
- ▶ **12/06/22** Élections législatives 1<sup>er</sup> tour
- ▶ **18/06/22** Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 au monument place de la Résistance à 9h00
- ▶ **18/06/22** Fête de la musique place de Nemi à Boisséjour
- ▶ **19/06/22** Élections législatives 2<sup>nd</sup> tour
- ▶ **25/06/22 et 26/06/22** Fête de Ceyrat place de la Résistance, animations tout le week-end, concert du groupe Ouberet le samedi soir
- ▶ **13/07/22** Défilé à Boisséjour et feu d'artifice tiré depuis l'Espace Culture et Congrès pour célébrer la Fête Nationale



# SUD-IMMO

PH-THEVENOT

VENTE - LOCATION - CONSEIL - GESTION

3 AGENCES À VOTRE ÉCOUTE

Ceyrat - 1 avenue Wilson  
 Chamalières - 45 av. de Royat  
 Aydat - Place de l'église  
 Tél. : 04 73 61 51 33



VENTE  
 LOCATION  
 GESTION  
**NOUVEAU**  
 VIAGER

## LOCATION - GESTION

Avec près de 100 locations par an, **chez nous un logement ne reste pas vide longtemps !**

## PROGRAMME NEUF

Plus de 130 logements neufs, du T1 au T5 à partir de 132 000 € sur la région clermontoise.  
**Prix promoteur !**



**CONTACTEZ-NOUS**

*Spécialiste de l'immobilier depuis près de 25 ans*



[www.sudimmo63.fr](http://www.sudimmo63.fr) sudimmo63122@gmail.com



La **Rotonde**  
 Centre commercial et services

LE SERVICE *au plus proche*  
 DE CHEZ VOUS !

BOISVALLON - CEYRAT



**Co'pain**

BOULANGERIE SANDWICHIERE

**ATM**

COIFFEUR VISAGISTE

**Optim**

OPTICIEN

**elancia**

REMISE EN FORME

**CA**

CENTRE FRANCE BANQUE

**LE DEVALLOIN**

RESTAURANT BRASSERIE

**Art**

ARTISAN FLEURISTE

**abe**

CORDONNERIE

**Zet de Gourmandise**

PÂTISSIER CHOCOLATIER

**Abry**

AGENCE IMMOBIERE

**STATION SERVICE**  
 24h/24h - 7j/7j

**leDRIVE**

**Intermarché**  
 SUPER

# SAS SILVEDEN

LOIC GRENET PAYSAGISTE

Travaux Paysagers Pose clôture et terrasse  
 Création & entretien de jardins Abattage & Élagage  
 Entretien des piscines Échenillage  
 Création tombe paysagère



Devis gratuit  
 Contrats annuels

ACCÈS SAP

RÉDUCTION/CRÉDIT  
 D'IMPÔTS  
 ADHÉRENT COOPÉRATEUR

**50%**  
 ENTRETIEN DES JARDINS  
**50%**  
 ENTRETIEN DES PISCINES

5, RUE DU MOULIN - 63122 CEYRAT 04 73 61 41 70 SILVEDEN@HOTMAIL.FR



FORMULES JARDINS

Ensemble plantons votre décor

ZAC du Roc de Jourmat  
 63122 CEYRAT

04.73.15.48.46

contact@formulesjardins.fr

[www.formulesjardins.fr](http://www.formulesjardins.fr)

CONCEPTION

CREATION

ENTRETIEN

50% de crédit d'impôt

**SI**  
 SERVICES à  
 LA PERSONNE